



À l'attention de Monsieur Le Maire,

À Saint Herblain, le 21 Août 2025
N/Réf: 033

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Maire,

L'heure n'est plus aux simples constats ou aux questionnements ! L'heure est à la mobilisation et à l'action !

Le nouveau plan mortifère, qui succède à la réforme scélérate sur les retraites, représente **une coupure budgétaire de plus de 40 milliards d'euros**. Une coupure d'une brutalité sociale quasi-inédite.

Une coupure qui n'a d'autre but que de compenser les cadeaux fiscaux consentis par Macron aux grandes entreprises et aux plus riches depuis 2017.

Car, ne nous y trompons pas, si la dette publique a augmenté depuis cette date, c'est parce que le déficit a été creusé, non pas par une quelconque dérive incontrôlée des dépenses publiques, mais surtout à cause d'une baisse volontaire des recettes fiscales, décidée pour favoriser les plus riches et les grandes entreprises (baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, des « impôts de production », mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par l'IFI...).

Et pour quels résultats sociaux ? Une **augmentation sans précédent de la pauvreté** (le taux de pauvreté culminant en 2023, et selon les dernières statistiques publiées par l'INSEE, à 15,4 % de la population hexagonale, un taux jamais atteint depuis que l'INSEE procède à son calcul) et **une hausse historique des inégalités**.

Face à ce cruel constat, Macron et son gouvernement s'entêtent, en s'acharnant notamment sur les services publics :

- coupes budgétaires,
- suppression en 2026 de 3 000 emplois publics,
- non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois dès 2027,
- économies de 5,3 milliards d'euros pour les collectivités locales,
- gel du point d'indice.

Revendications nationales :

Ainsi, le syndicat CGT Ville de Saint-Herblain appelle les agents publics à se mobiliser pour une journée de grève et de manifestations afin d'exiger :

- l'**augmentation immédiate** de 10 % de la valeur du point d'indice, avec à moyen terme un point d'indice porté à 6 €,
- l'**abrogation** des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- la **suppression** du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour d'arrêt maladie,
- l'**abrogation** de la réforme des retraites et l'adoption du **départ à 60 ans** à taux plein.

Revendications locales :

La CGT exige de la collectivité qu'elle affirme sa volonté de maintenir des services publics de qualité en :

- **recrutant des agents statutaires** (et non des contractuels ou des intérimaires) partout où le bon fonctionnement du service public l'exige (c'est-à-dire presque partout),
- **améliorer les conditions de travail des agents** dans plusieurs services de la Ville avec un management constructif et non arbitraire.
- **augmentant le régime indemnitaire** pour tous les agents de la Ville de Saint-Herblain.
- mettant tout en œuvre pour permettre des **recrutements qualifiés** dans les services en tension par la mise en place de concours (auxiliaires de soins, auxiliaires de puériculture...),
- **supprimant les ratios d'avancement**.

En conséquence, notre organisation syndicale CGT Ville de Saint-Herblain dépose un préavis de grève pour la journée du 10 septembre 2025 de 0h00 à 24h00 pour l'ensemble des agents de nos collectivités.

Nous restons disponibles pour tout échange visant à améliorer concrètement les conditions de travail et la qualité du service public rendu à la population.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT des territoriaux de Saint-Herblain,



Majda YOUNANE
Secrétaire Territoriaux CGT
Mairie de SAINT-HERBLAIN

📞 02 28 25 21 78
📞 06 18 17 91 69
✉️ cgt@saint-herblain.fr

